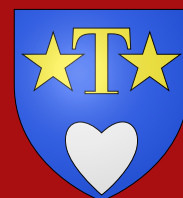


Novembre 2022 - n°146

# DIETWILLER

Bulletin mensuel



Autour de Noël p. 3 et 4



# SOMMAIRE

Infos mairie	p. 2
État civil	p. 2
Autour de Noël	p. 3 à 4
Compte rendu du conseil municipal	p. 5 à 8
Urbanisme	p. 9
Saviez-vous que ?	p. 9 à 10
Informations pratiques	p. 11 à 12

# INFOS MAIRIE

## ▶ HORAIRES :

lundi	13h30 - 19h
mardi	9h - 12h et 13h30 - 19h
mercredi	la mairie est fermée
jeudi	16h - 18h
vendredi	9h - 12h et 14h - 18h
samedi	la mairie est fermée

▶ Renseignements : 03 89 26 88 88

▶ Mail : [comdiet@wanadoo.fr](mailto:comdiet@wanadoo.fr)

▶ Site internet : [www.mairie-dietwiller.fr](http://www.mairie-dietwiller.fr)

▶ Page Facebook Dietwiller Infos :

<https://www.facebook.com/infosdietwiller>

Le bulletin est consultable sur le site internet et via la page Facebook

## ÉTAT CIVIL



### NAISSANCES :

le 6 novembre 2022 : **Timothée VAN ESBROECK**

le 14 novembre 2022 : **Émilie RICHARD**

Félicitations aux heureux parents !



**La Municipalité vous  
souhaite de belles fêtes  
de Noël et de fin d'année !**

## TRIBUNE DE L'OPPOSITION

Texte non parvenu.

# AUTOUR DE NOËL



## CONCERT DE NOËL ENSEMBLE VOCAL KAPADENOM



L'Ensemble Vocal Kapadenom, composé d'élèves de Raymonde SEILER, aime transmettre sa passion pour l'art vocal. Son répertoire couvre une large palette du Moyen-Age à nos jours, du sacré au profane.

Laissez-vous séduire par le concert de Noël imaginé par cet ensemble vocal : des harmonies lumineuses du Moyen-Age germanique, des rythmes doux de Noëls américains et des Noëls connus de tous.

### Direction, Raymonde SEILER

Soprano soliste et professeure de chant, a enseigné durant vingt ans au Conservatoire de Vevey-Montreux (Suisse Romande) et a dirigé plusieurs classes de chant en France. Elle a transmis l'art de la technique vocale avec passion à de nombreux chœurs.

### À l'orgue, Dominique RITTER

Professeur de musique et organiste passionné, titulaire des orgues de l'église Sainte-Afre à Riedisheim et de la collégiale de Lautenbach. Il est également compositeur d'oeuvres pour chœurs d'enfants et orchestre.

Entrée libre – plateau

**Samedi 17 décembre 2022 - 20h**  
**Eglise Saint-Nicolas de DIETWILLER**

## MÖBIUS - CIRQUE DE NOËL



©Christophe Raynaud de Lage

La Cie XY est connue pour l'invention de langages acrobatiques étourdissants !

**Cirque – dès 8 ans – durée : 1h05**

**Dimanche 11 décembre 2022 - 15h**  
**Filature, Mulhouse**

Ce spectacle Filature Nomade  vous est proposé par la municipalité à **moitié prix** :

**14 euros – 9 euros (pour les moins de 30 ans, les demandeurs d'emploi, les bénéficiaires du RSA et de l'ASPA). Renseignements et réservations en mairie : 03 89 26 88 88.**

PLUS QUE QUELQUES  
PLACES À CE TARIF !

## PROMENADE DU PÈRE NOËL

Le Père Noël se promènera en calèche dans les rues de Dietwiller, afin de rencontrer les enfants pour leur distribuer friandises et clémentines, le **samedi 24 décembre 2022**.

D'après son communiqué, il empruntera l'itinéraire suivant :

16h30 : place Allemans du Dropt  
16h45 : parking, rue du Roess  
17h00 : devant le n° 5 rue de la Pierre Bleue  
17h10 : impasse des Églantines  
17h25 : parking de la Vieille Tour  
17h40 : devant le n° 7 rue des Sept Clochers  
17h55 : devant le n° 8 rue de Landser

**Samedi 24 décembre 2022**  
**À DIETWILLER**



# AUTOUR DE NOËL



## CONCERT DE NOËL

« Naissance, Renaissance... Noël de toujours »

Ensemble Double Face :  
Cornets, Marie GARNIER-MARZULLO  
Chant & Vièle, Friederike SCHULZ  
Chant & guitare, Bernard REVEL



**Dimanche 11 décembre 2022 – 16h**  
**Église Saint-Léger de SCHLIERBACH**

Entrée libre – plateau au profit de l'association St Léger  
Plus d'infos : <https://ensemble-double-face.fr/>

## CIRCUIT DES CRÈCHES

Le traditionnel circuit des crèches des églises de la Communauté de Paroisse, aura lieu le dimanche 8 janvier 2023.



Aux églises de Bruebach, Dietwiller, Landser, Steinbrunn-le-Bas et Steinbrunn-le-Haut : de 14h00 à 17h00

À l'église de Schlierbach - de 14h00 à 18h00 :

- Animation pour les enfants
- Exposition de crèches « faites maison »\*
- Au presbytère : Exposition des crèches des années précédentes (possibilité d'acquérir l'une d'elle en faisant un don au Conseil de Fabrique de l'église de Schlierbach)

\*Vous souhaitez exposer votre crèche « faite maison » ?

Contactez :

Micheline Barbieri – Tél : 03 89 81 46 15 ou  
Isabelle Druntzer – Tél : 03 89 32 80 76

**Dimanche 8 janvier 2023**

## « NOËL AUTREMENT »



L'ACL de LANDSER organise sa traditionnelle manifestation « Noël Autrement » le dimanche 11 décembre 2022. L'occasion pour les enfants de confectionner des petits bricolages gratuits sur le thème de Noël.

**Dimanche 11 décembre 2022 – 10h à 17h**  
**Salle des Fêtes de LANDSER**

Petite restauration et buvette : vin chaud, crêpes, pâtisseries...

## AGENDA

<b>Décembre</b>	Dimanche <b>11</b> - 15h	Cirque de Noël	Mulhouse - Filature
	Dimanche <b>11</b> - 16h	Concert de Noël - Ensemble Double Face	Église de Schlierbach
	Dimanche <b>11</b> 10h - 17h	« Noël Autrement » Activités pour les enfants	Landser - salle des fêtes
	Samedi <b>17</b> - 20h	Concert de Noël - Ensemble vocal Kapadenom	Église de Dietwiller
	Samedi <b>24</b> 16h30 - 18h	Promenade du Père Noël	Dietwiller
<b>Janvier</b>	Dimanche <b>8</b> 14h - 17h (18h*)	Circuit des Crèches	Églises de Bruebach, Dietwiller, Landser, Steinbrunn-le-Bas, Steinbrunn-le-Haut, Schlierbach*

## Procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal Séance du vendredi 25 novembre à 20h

Sous la présidence du Maire, Christian FRANTZ

Étaient présents : Pierrette KEMPF, Raymonde SEILER, Richard LIEBY, adjoints

André BECK, Dominique RISTORCELLI, Charles KREMPPER, Élodie GERUM, Guillaume POIMBOEUF, conseillers municipaux

Absents excusés avec procuration : Michel BOBIN procuration à Christian FRANTZ, Éléonore JEAN DIT PANNEL procuration à Pierrette KEMPF, Alain MORILLON procuration à Richard LIEBY, Emmanuelle BONDUELLE procuration à Raymonde SEILER, Élodie DEMARE, procuration à Dominique RISTORCELLI

Absents excusés sans procuration : Claude SCHULLER

En présence de Annie DEVEY (secrétariat)

Secrétaire de séance : Pierrette KEMPF

Convocation du 17 novembre 2022.

Ce résumé ne remplace pas le procès-verbal complet.

Monsieur le Maire demande à ajouter un point à l'ordre du jour : point 11. Maisons fleuries – attribution des récompenses et autorisation de dépenses. Accord du Conseil Municipal.

### 1. Désignation du secrétaire de séance

Mme Pierrette KEMPF est désignée comme secrétaire de séance.

### 2. Installation de M. Guillaume POIMBOEUF, conseiller municipal

M. Benoit ROELLINGER a démissionné par courrier reçu le 25 octobre 2022.

M<sup>me</sup> Laetitia MOTZEK, située à la place suivante sur la liste 'Dietwiller autrement' est devenue conseillère municipale à cette date. Elle a ensuite démissionné par courrier reçu le 22 novembre 2022.

M. Guillaume POIMBOEUF, situé à la place suivante sur la liste 'Dietwiller autrement' est devenu conseiller municipal à partir du 22 novembre 2022. M. le Maire lui souhaite la bienvenue et fait la lecture de la charte de l' élu local, comme cela avait été fait à l'installation du Conseil Municipal en 2020.

### 3. Approbation du procès-verbal du 14 octobre 2022

Le procès-verbal de la séance du vendredi 14 octobre 2022 est approuvé à l'unanimité et signé séance tenante

### 4. Versement partiel Taxe Aménagement à m2A et décision modificative du budget

Ce point est retiré de l'ordre du jour.

### 5. Risque santé pour les agents communaux

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide :

- d'adhérer à la convention de participation risque « santé » mise en place par le Centre de Gestion du Haut-Rhin, au bénéfice des agents communaux ;
- d'accorder sa participation financière aux agents en activité ayant souscrit au contrat ci-dessus, pour un montant de 22,62 € par mois et par agent, indexé sur le plafond de la sécurité sociale.

### 6. Contrat prévoyance pour les agents communaux

Augmentation des taux de cotisation au 01 janvier 2023.

Les agents de la commune de Dietwiller bénéficient du contrat 'prévoyance' négocié par le Centre de Gestion avec le groupement conjoint CNP Assurances et SOFAXIS. Ce contrat porte sur les risques incapacité, invalidité, perte de retraite avec une indemnisation jusqu'à 95 % du revenu de référence et en option une garantie décès ou perte totale et irréversible d'autonomie.

L'assureur a résilié à titre conservatoire la convention, faisant état d'une aggravation de la sinistralité et a proposé un aménagement tarifaire pour le 1<sup>er</sup> janvier 2023.

Le Centre de Gestion a décidé d'accepter l'augmentation des taux de cotisation de 10 % et non la diminution des garanties, afin de maintenir le niveau de garantie actuel et de conserver un contrat de meilleure qualité à proposer aux agents. Les agents ont ensuite été informés de cette augmentation.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, prend acte des nouveaux taux de cotisations applicables au 1<sup>er</sup> janvier 2023.

### 7. Travaux de restauration de la Vieille Tour et murs du cimetière

Attribution des marchés

La maîtrise d'œuvre de la restauration de la Vieille Tour et des murs du cimetière a été confiée à JL ISNER, architecte du patrimoine. Les travaux de restauration ont fait l'objet d'un marché en procédure adaptée. Ce marché a été décomposé en 2 lots et a été publié sous forme dématérialisée sur le site de l'Association des Maires du Haut-Rhin, ainsi que sur le site de la mairie. La date limite de remise des offres était fixée au 10 novembre 2022 à 12h.

Les offres ont été classées selon les critères suivants par le maître d'œuvre (JL ISNER) :

- prix : 50 points,
- valeur technique de l'offre : 50 points.

Il est proposé de retenir les entreprises suivantes :

- lot n°1 - Pierre de taille – maçonnerie – échafaudage : SCHERBERICH MH, pour un montant de 367 128,90 € HT et une note finale de 100/100,

# COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

- lot n°2 – Charpente : CHANZY-PARDOUX, pour un montant de 90 997,50 € HT et une note finale de 100/100.

Accord à l'unanimité.

## 8. Assurance de la commune - attribution des marchés

Les contrats d'assurance 'Dommages aux biens' et 'Responsabilité Civile, Protection Juridique et Protection Fonctionnelle' de la commune doivent être renouvelés pour la période 2023 à 2027.

Les marchés ont été publiés sous forme dématérialisée sur le site de l'Association des Maires du Haut-Rhin le 25 août 2022. Les plis ont été reçus sous format dématérialisé et transmis au cabinet ARIMA Est pour analyse.

Les offres ont été classées selon les critères suivants :

- Prix : 45 points,
- Valeur technique de l'offre (correspondance à la demande) : 55 points.

Il est proposé de retenir les entreprises suivantes :

- lot 1 : dommages aux biens : CIADE pour un montant de 3 499,00 € TTC / an et une note finale 86,8 /100,
- lot 2 : Responsabilité Civile, Protection juridique et fonctionnelle : Infructueux. Un contrat a été proposé de gré à gré par la CIADE, pour un montant de 1 907 € TTC / an pour la Responsabilité Civile et 1 242 € TTC pour la Protection Juridique et Fonctionnelle.

Accord à l'unanimité

## 9. Voies communales classées dans le domaine public

Le Conseil Municipal a la possibilité de procéder au classement ou au déclassement d'une voie dans son domaine public routier dès lors que la voie répond à l'affectation prévue par la réglementation.

Dans un premier temps, il est proposé de procéder au classement des voiries ouvertes à la **circulation automobile** selon le tableau de classement joint, la plupart étant macadamisées.

Ce classement ne comprend donc pas les chemins et sentiers en zone urbaine accessibles seulement aux piétons et vélos. Les chemins ruraux ne sont, de par leur statut juridique, pas compris dans ce classement.

Les routes départementales qui traversent la zone urbanisée relèvent du domaine public de la Collectivité Européenne d'Alsace.

Le tableau examiné n'est pas exhaustif, d'autres voies pourront ultérieurement faire l'objet d'un acte de classement dans le domaine public. Il est rappelé que le domaine public de la commune bénéficie d'un statut protecteur et tout bien relevant du domaine public est inaliénable et imprescriptible.

Les rues, impasses ou routes suivantes sont classées dans le domaine public de la commune : rue des Acacias, rue des Beaux Prés, chemin des Bosquets, rue de l'Église, rue du Jura, rue de Landser, impasse du Muhlbach, chemin du Niederberg (60 m), rue des Pâturages, rue des Paysans, rue de la Prairie, rue du Raisin, rue du Roess, rue du Ruisseau (100 m), rue des Sept Clochers, rue des Tilleuls, chemin de

la Vieille Tour (vers route de Schlierbach - 150 m) et chemin de la Vieille Tour (vers RD201- 1000 m), rue du Vieux Moulin, rue du Vignoble, rue des Vosges.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, procède au classement dans la voirie communale des rues et impasses recensées ci-dessus.

Pour mémoire, la route d'Eschentzwiller, la rue du Général de Gaulle et la route de Schlierbach sont classées dans le domaine routier de la Collectivité Européenne d'Alsace

## 10. Transfert de la compétence 'eau potable'

Dissolution du budget annexe M49 de l'eau potable.

En application de la loi NOTRe du 7 août 2015, complétée par la loi Fesneau du 3 août 2018, les compétences eau, assainissement et eaux pluviales urbaines ont été transférées à Mulhouse Alsace Agglomération (m2A) au 1<sup>er</sup> janvier 2020. Le SIAEP de Schlierbach et environs, dont faisait partie la commune de Dietwiller, a été dissous en 2021 par le consentement des conseils d'agglomération de Saint-Louis Agglomération (10 mars 2021) et de m2A (15 mars 2021).

Par conséquent, à compter de la prise d'effet de l'arrêté mettant fin à l'exercice de la compétence du syndicat, le 1<sup>er</sup> mai 2021, m2A devait gérer le service public de l'eau potable sur le territoire de la commune de Dietwiller.

m2A et le Conseil Municipal de Dietwiller (délibération du 19 mars 2021) ont approuvé la délégation de la compétence eau à la commune Dietwiller, pour une période transitoire de deux ans jusqu'au 31 décembre 2022.

À l'issue de cette période de deux ans, la commune de Dietwiller ne souhaite plus bénéficier de la délégation de compétence de l'eau potable et souhaite adhérer à la régie eau de m2A à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023. Ce transfert entraîne la clôture du budget annexe M49 existant au 31 décembre 2022.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité approuve la dissolution du budget annexe M49 eau existant au 31 décembre 2022 et les modalités de reversement des recettes et des dépenses liées au budget 'eau potable'.

## 11. Maisons fleuries

Attribution des récompenses et autorisation de dépenses.

Pour encourager le fleurissement du village, un concours de maisons fleuries est organisé tous les ans à Dietwiller. Tous les habitants de Dietwiller (sauf les membres du Conseil Municipal) peuvent gagner un prix. Le jury, constitué de personnes des villages voisins, a fait la tournée du village en fin d'été 2022. Selon la note obtenue, les gagnants reçoivent un bon d'achat, valable chez les horticulteurs NUSSBAUM à Schlierbach, MULLER et SELLET à Habsheim.

Pour les personnes primées dans la catégorie « Fleurissement » ou dans la catégorie « Jardins d'agrément » :

- 1<sup>er</sup> prix : bon d'achat d'un montant de 35 €,
- 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> prix : 20 €.

Pour les personnes primées dans la catégorie : « fleurs et jardins d'agrément » :

- 1<sup>er</sup> prix : 50 €,
- 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> prix : 35 €.

Pour 2022, ont été attribués :

« Fleurissement » :

- 1<sup>er</sup> prix : 11 lauréats ;
- 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> prix : 41 lauréats

« Jardins d'agrément » :

- 1<sup>er</sup> prix : 13 lauréats ;
- 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> prix : 40 lauréats

« Fleurissement et jardins d'agrément » :

- 1<sup>er</sup> prix : 2 lauréats ;
- 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> prix : 11 lauréats

Les lauréats recevront les bons d'achat lors de la réception du **samedi 10 décembre 2022**.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité accepte les modalités d'attribution telles que décrites ci-dessus, décide d'inscrire la dépense d'un montant total de 2 945 € au budget 2023 et remercie les membres du jury et les personnes de Dietwiller qui participent à l'embellissement du village.

## 12. Commissions et CCAS

Remplacement du conseiller démissionnaire

Le conseiller démissionnaire, Benoit ROELLINGER était membre de plusieurs commissions et du CCAS, il est proposé de le remplacer. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, procède aux désignations suivantes :

**Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) - Christian FRANTZ maire** - Pierrette KEMPF - Raymonde SEILER - Emmanuelle BONDUELLE - Claude SCHULLER

**Commission d'appel d'offre** - Titulaires : Pierrette KEMPF, André BECK, Dominique RISTORCELLI ;  
Suppléants : Guillaume POIMBOEUF, Claude SCHULLER, Éléonore JEAN DIT PANNEL

**Commission urbanisme et commission travaux - bâtiments** : Démission Benoit ROELLINGER le 25 octobre 2022, Aucun candidat ne se présente, non remplacé.

**Commission voirie - sécurité routière** : Guillaume POIMBOEUF demande à faire partie de cette commission :  
Responsable commission : Alain MORILLON - Liste des membres à partir du 25 novembre 2022 : Richard LIEBY, Pierrette KEMPF, Raymonde SEILER, Élodie GERUM, Guillaume POIMBOEUF

**Commission de contrôle de révision des listes électorales** :  
Liste des membres - titulaires : Claude SCHULLER, André BECK, Dominique RISTORCELLI, Charles KREMPPER, Élodie GERUM - suppléants : Michel BOBIN, Guillaume POIMBOEUF

Les autres commissions ne sont pas modifiées.

## 13. Vœu relatif au Lycée des Métiers 'Charles-de-Gaulle' de Pulversheim

Suite à l'annonce récente de la Région Grand Est du projet de fermeture du lycée professionnel de Pulversheim d'ici 2025, Mulhouse Alsace Agglomération (m2A) souhaite rappeler à quel point cet établissement s'inscrit dans les politiques publiques portées par le territoire.

Présent depuis des décennies et ayant obtenu le label d'excellence « Lycée des Métiers » en 2003, le lycée Charles-de-Gaulle de Pulversheim forme 335 élèves, pour l'année scolaire 2022-2023. Notre territoire a besoin de compétences et de main-d'œuvre qualifiée. C'est un enjeu majeur pour les années à venir et notre Agglomération est pleinement mobilisée sur les questions de formation et de développement de l'apprentissage pour permettre aux entreprises de trouver de nouveaux talents. Les besoins de main-d'œuvre et les difficultés de recrutement sont aujourd'hui les questions centrales qui préoccupent en premier lieu les employeurs du territoire - des besoins qui s'accroîtront avec les enjeux de l'industrie du futur et de transition énergétique. Il est donc indispensable de soutenir les établissements qui accompagnent notre jeunesse vers l'emploi, les formant à une main-d'œuvre qualifiée et opérationnelle, vers des filières d'excellence et en adéquation avec les besoins de nos entreprises.

Équipé de plateaux techniques de haute qualité et disposant d'une équipe d'enseignants expérimentés, le lycée de Pulversheim propose une offre de formations diversifiée et parfaitement adaptée aux besoins de recrutement des entreprises, dans les secteurs suivants :

- La chaudronnerie industrielle avec des classes du CAP au BTS.
- L'électrotechnique avec un groupe en Bac Pro MELEC (Métiers de l'électricité et de ses environnements connectés) et un groupe en Azubi-Bac pro MELEC (Apprentissage de l'électrotechnique en allemand professionnel).
- Les métiers de la sécurité avec des classes de Bac Pro au BTS.

Le Lycée Charles-de-Gaulle offre par ailleurs un cadre d'apprentissage privilégié, avec des classes à taille humaine permettant une prise en charge individualisée et une pédagogie par le faire. Ces conditions d'accueil sont propices à la réussite des élèves et notamment ceux en décrochage scolaire ou en situation de précarité sociale.

Enfin, la présence de cet établissement public au cœur du bassin potassique, secteur moins bien doté en services publics que d'autres bassins de vie, sert de point d'ancrage pour ses habitants et en fait un acteur incontournable. Situé sur un territoire minier d'exception, qu'il convient également de préserver, la fermeture du lycée poserait aussi la question de la reconversion de ce site, et la question de la continuité du service périscolaire porté par m2A car le lycée assure la fourniture de 110 repas pour les enfants du site périscolaire de Pulversheim.

Au regard de ces éléments, le Conseil d'Agglomération de m2A, réuni en séance du 7 novembre 2022, propose à la Région Grand Est la mise en place d'un comité de pilotage réunissant la commune de Pulversheim, les services de l'État, les collectivités territoriales, les chambres consulaires et tout autre partenaire concerné, afin de travailler ensemble à l'avenir de cet établissement (de ses filières et de sa cuisine centrale), et de construire ensemble un projet pour la pérennité du site et du développement de la commune.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, soutient la démarche de m2A en faveur du maintien du Lycée des Métiers - Charles-de-Gaulle de Pulversheim.

# COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

## 14. Compte rendu des délégués aux Syndicats et à Mulhouse Alsace Agglomération

### Mulhouse Alsace Agglomération (m2A)

- Rapport d'activité m2A 2021 - Rapport sur le prix et la qualité de l'eau 2021
- Consultation du public pour le Plan Climat Air Energie jusqu'au 01 décembre 2022
- Viabilité hivernale – réunion de mise au point avec les services le vendredi 2 décembre.

**AURM (agence d'urbanisme)** – vendredi 9 décembre 2022 – 11h à 12h – restitution des travaux sur 'Marche à pied – comment l'encourager concrètement ?' Maison de la région – 4 avenue du Général Leclerc MULHOUSE

Rapports d'activité 2021 : CITIVIA, Centre de Gestion du Haut-Rhin et Territoires Energie Alsace

## 15. Compte rendu des commissions

**Commission urbanisme** : présentation des dossiers en cours, acceptés ou refusés (liste dépôts du 04 octobre 2022 au 18 novembre 2022), modification simplifiée n°2 du PLU en cours.

### Commission environnement

- '**Aux arbres citoyens**' : une matinée d'entretien des plantations de haies a été organisée le samedi matin, 19 novembre 2022. Monsieur le Maire remercie la trentaine d'habitants et d'élus qui y ont participé.
- Samedi 21 janvier 2023 – matinée d'entretien des gravières avec le CSA – Conservatoire des Espaces Naturels d'Alsace. Appelez la mairie pour les inscriptions.

**Commission communication** : le site internet de la mairie sera renouvelé début 2023.

**École élémentaire** : une classe verte est prévue en juin 2023 pour les 3 classes de l'école élémentaire. Une demande de subvention exceptionnelle de 10 000 € sera faite sur le budget 2023 de la commune.

**Commission événement** : Filature nomade : des places supplémentaires peuvent être demandées en mairie, pour le spectacle 'cirque de Noël'.

**Repas des aînés** : après un tour de table, il est décidé d'annuler le repas des aînés pour des raisons sanitaires (Covid) et de le remplacer par des bons d'achat comme en 2022.

## 16. Divers

### Travaux :

- Lotissement 'Les Terrasses des Genévriers' : dépôt des permis en cours
- Ralentisseurs chemin de la Vieille Tour – projet en cours
- Panneaux lumineux : en attente du Consuel (attestation de conformité de l'installation électrique)
- Plantation des arbres (chêne cerris), rue du général de Gaulle, entrée Est de Dietwiller : début de creusement des fosses de plantation pendant la semaine du 28 novembre et plantation des arbres prévue en décembre
- Tilleul devant le cimetière : une noue d'infiltration des eaux pluviales est à l'étude par le SCIN pour améliorer l'alimentation en eau du tilleul.

**Transports scolaires pour le collège de Habsheim** : plusieurs réclamations ont été reçues de la part des parents, déplorant des retards, des bus surchargés ou annulés. Ces réclamations ont été transmises à SOLEA.

**Éclairage public et décorations de Noël** : un conseiller demande à éteindre un lampadaire sur deux. Il a été répondu que ce n'est pas réalisable puisque le câblage concerne l'ensemble des lampadaires et pas souhaitable car cela crée des 'trous noirs'. Des abaissements d'intensité sont programmés en fin de soirée.

Par ailleurs, il trouve qu'il y a trop de décorations de Noël. En réponse, il est précisé que lorsque des décorations de Noël sont installées sur des mâts d'éclairage public, ces derniers sont éteints, sauf au niveau des passages piétons.

**Chemin entre Dietwiller et Schlierbach** : la commune de Schlierbach a acheté une parcelle permettant l'ouverture d'un chemin (piétons, vélos) entre la rue du Panorama à Schlierbach et le chemin des Bosquets à Dietwiller.

**Syndicat du Sundgau Oriental** : dossier loi sur l'eau pour la 'renaturation' du cours d'eau en aval du village. Un conseiller fait remarquer que les cours d'eau ne doivent pas être utilisés comme déchetterie pour les déchets verts.

**Station d'assainissement de Sierentz** : arrêté préfectoral du 03 novembre 2022 précisant les critères de conformité des rejets de la station d'assainissement située à Sierentz.

### Forêt de la Harth

- Comité de pilotage des sites Natura 2000 – le mercredi 14 décembre 2022 à 14h30 (visite sur site le 02 décembre 2022) ;
- Forêt AGORA : réunion le 3 décembre 2022 à 9h30.

**Subvention pour le SIVU des sapeurs-pompiers** : il est prévu un versement complémentaire pour participer à des dépenses d'entretien du bâtiment abritant la caserne des sapeurs-pompiers à Landser.

### Associations

- Jumelage – la soirée 'années 1980' du 12 novembre 2022 a bien marché
- L'association 'ACCES' recherche des appartements ou maisons libres pour des familles ukrainiennes actuellement logées à l'hôtel de Morschwiller-le-Bas (contact Pierrette KEMPF).

**Remerciements** d'habitants pour les bouquets offerts par la commune lors des noces d'or.

Remerciements des associations AFAPEI et APA.

**Crapod'esch Eschentzwiller** : dimanche 2 juillet 2023, course de caisse à savon.

## Prochaines séances du Conseil Municipal :

**vendredi 13 janvier 2023,**  
**vendredi 3 mars 2023,**  
**vendredi 14 avril 2023,**  
**vendredi 2 juin 2023,**  
**vendredi 7 juillet 2023.**

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 23 heures 05 minutes.

N° dossier	Adresse du projet	Date de dépôt	Nature des travaux	Accordé le / Refusé le
CU 22 D 0045	8 rue des Beaux Prés	27/09/2022	CU d'information	Accordé le 24/10/22
DP 22 D 0040	2 A rue du Vignoble	07/10/2022	Installation d'un carport en bois	Accordé le 21/10/22
PC 22 D0010	9 rue du Bois Doré	09/08/2022	Mise en conformité administrative nouvelle construction + travaux sur construction existante	Refusé le 24/10/22
DP 22 D0041	15 rue de Landser	07/10/2022	Installation de 24 panneaux photovoltaïques	Accordé le 31/10/22
DP 22 D 0042	3 rue du Bois Doré	21/10/2022	Changement de destination	Refusé le 31/10/22
CU 22 D 0046	2 rue des Coteaux	24/10/2022	CU d'information	Accordé le 21/11/22
DP 22 D 0038	20 rue des Vosges	23/09/2022	Construction d'un abri de jardin	Accordé le 21/11/22
PC 22 D 0015	3b rue du Général de Gaulle	27/10/2022	Création d'une véranda	Accordé le 25/11/22
PC 22 D 0012	Lot. Les Genévriers - lot 4	14/10/2022	Construction d'une maison individuelle	Accordé le 25/11/22
PC 22 D 0013	Lot. Les Genévriers - lot 3	14/10/2022	Construction d'une maison individuelle	Accordé le 25/11/22

Nous vous rappelons que tous les travaux de construction (clôture, piscine, abri de jardin,...) et de modifications de l'aspect extérieur (ravalement de façades, remplacement de fenêtres et volets,...) doivent faire l'objet d'une demande en mairie.

## Dématérialisation des demandes d'urbanisme

La commune, en lien avec le service instructeur, met en place une instruction dématérialisée.

Après avoir créé un compte, vous pouvez saisir votre demande d'urbanisme en ligne (permis de construire, de démolir, d'aménager, déclaration préalable, certificat d'urbanisme) et joindre les pièces nécessaires à l'instruction de votre dossier. Le dépôt sur le guichet unique vous permettra de suivre l'avancée de votre dossier, jusqu'à la décision de l'administration. Il sera possible également de déclarer l'ouverture de chantier, l'achèvement des travaux et de consulter les demandes précédentes.

Il est bien entendu toujours possible de déposer vos dossiers « papier » en Mairie.

Demande en ligne: <https://ilenapoleon.geosphere.fr/guichet-scjn>

## SAVIEZ-VOUS QUE ?

### Le CEN Alsace – CSA recherche des conservateurs bénévoles



Le CSA recherche des conservateurs bénévoles, notamment pour la surveillance des gravières situées aux abords de la zone artisanale de Dietwiller.

La principale mission du conservateur bénévole est de visiter régulièrement le site dont il a la surveillance, pour s'assurer que tout s'y passe bien et, le cas échéant, prévenir l'équipe du CEN Alsace en cas de problème.

Chacun peut s'investir autant qu'il le souhaite dans cette mission. Certains conservateurs organisent aussi des visites guidées et des chantiers nature pour sensibiliser le grand public.

Cette mission vous intéresse ?

Contact : Élisabeth SCHORR

Email : [elisa.schorr@conservatoire-sites-alsaciens.eu](mailto:elisa.schorr@conservatoire-sites-alsaciens.eu)

Tél : 07 57 45 59 32

### Entretien des gravières avec le CEN Alsace – CSA

Le CSA organise un chantier participatif le samedi 21 janvier 2023 : entretien des gravières de Dietwiller.

Vous souhaitez participer ? Rendez-vous à 9h, à la mairie.

**Samedi 21 janvier 2023 – la matinée**

**Inscriptions en mairie – Tél : 03 89 26 88 88**



# SAVIEZ-VOUS QUE ?

## LE RELAIS EST

### Le Relais EST pour le dépôt des textiles

Récemment, les habitants de Dietwiller ont été sollicités, via des tracts en boîtes aux lettres, par une entreprise dont l'activité de ramassage des textiles n'est pas reconnue comme transparente ni éthique, comme indique le SIVOM de la région mulhousienne.

Le SIVOM a un partenariat de longue date avec le centre de recyclage Relais EST, entreprise de Wittenheim, engagée dans la collecte, le tri et la valorisation des textiles :

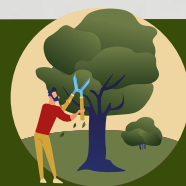
- Les textiles utilisables sont **revendus à bas prix dans les friperies Ding Fring** du Relais ou **destinés à l'export**.
- Les textiles qui ne peuvent plus être portés sont recyclés par le Relais pour produire des **chiffons d'essuyage pour l'industrie** ou de l'**isolant Métisse®** (isolant thermique et acoustique conçu à partir de vêtements majoritairement en coton).
- La matière non valorisée représente 3 % des volumes collectés, dont la majeure partie sera utilisée en valorisation énergétique.

La vocation du Relais EST est aussi de **créer des emplois en insertion** pour des personnes en situation d'exclusion et de maintenir de l'activité au niveau local.

Trouver un conteneur pour le dépôt des textiles :  
<https://lerelais.org/oudonner.php>

Les friperies Ding Fring près de chez vous :  
Ding Fring Wittenheim, 14 rue Jean Monnet  
Ding Fring Mulhouse, 45 rue de Thann  
Ding Fring Morschwiller-le-Bas, 9 rue Jean Monnet

### Démonstration de taille



L'Association des Arboriculteurs de Dietwiller et Environs organise une matinée de démonstration de taille dans son verger école (à côté de l'ancienne station d'épuration) le Samedi 17 décembre 2022, de 9h à 12h. L'association dispose de son propre moniteur de taille, il saura répondre à vos différentes questions sur la taille, ou sur la lutte contre les nuisibles.

Dates de démonstrations de taille en 2023 :

Samedi 14 et 28 janvier

Samedi 11 et 25 février

Samedi 11 et 25 mars

Samedi 24 juin

Plus d'informations :

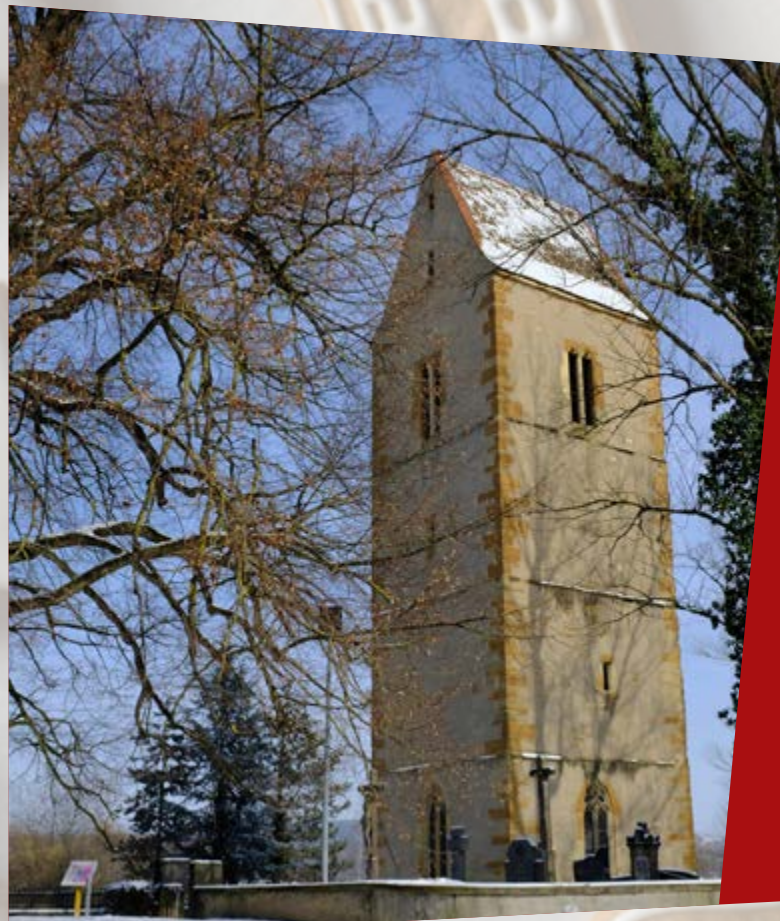
Bertrand PHISBIEN - Tél : 06 77 74 41 03

Email : [bertrand.phisbien@gmail.com](mailto:bertrand.phisbien@gmail.com)

Site internet : <https://arbo68440.monsite-orange.fr>

Prochaine démonstration :

**Samedi 17 décembre 2022 - 9h à 12h**



### Collecte pour la Vieille Tour

La Vieille Tour date du XIII<sup>e</sup> siècle. Elle constitue le vestige de la première église de Dietwiller. Le bâtiment est classé au titre des Monuments Historiques. Il a besoin d'une sérieuse réfection, ainsi que le mur d'enceinte, l'ossuaire, le Mont des Oliviers et l'escalier d'accès au site.

Le montant des dons collectés pour les travaux de rénovation s'élève à **4 800 euros** (à l'heure où nous élaborons ce bulletin). Merci aux donateurs, pour le témoignage de leur attachement au patrimoine de notre village.

Les dons sont déductibles :

- de l'impôt sur le revenu des personnes physiques, à hauteur de 66 % du montant du don et dans la limite de 20% du revenu imposable.
- de l'impôt sur les sociétés, à hauteur de 60% du montant du don, dans la limite de 0,5% du chiffre d'affaires HT.

Pour faire un don :

[www.fondation-patrimoine.org/les-projets/la-vieille-tour-de-dietwiller](http://www.fondation-patrimoine.org/les-projets/la-vieille-tour-de-dietwiller)

# INFORMATIONS PRATIQUES

## LA TOUR de pizz'

À Dietwiller

**Les lundis de 16h à 20h**  
**Les mardis de 16h à 20h30**  
**Place Allemands-du-Dropt.**

Commande par téléphone, à partir de 10h30 - Tél. : **06 25 76 40 45**



## AFRIN

### Spécialités Syriennes

Taboulé, paklaoua, falafel, kebab, amos...

**Du lundi au samedi - 19h00 à 21h30**  
**44 rue du Général de Gaulle,**  
**Dietwiller**

## Nettoyage et déneigement des trottoirs



arrêté municipal n°063/2021

L'arrêté stipule que les propriétaires, locataires et commerçants, sont tenus de maintenir en état de propreté et de sécurité les trottoirs et caniveaux se trouvant devant leurs immeubles ou maisons. Par temps de neige ou de verglas, ils doivent assurer, par leurs propres moyens, la viabilité hivernale des voies, cours ou parking privés. Les riverains sont également tenus de racler puis balayer la neige devant leurs maisons, sur les trottoirs jusqu'au caniveau, en dégageant celui-ci autant que possible. En cas de verglas, il convient de saler devant l'habitation ou le commerce. En cas d'accident, le non-respect de ces obligations pourrait engager la responsabilité du riverain.



## Passage de la balayeuse

La balayeuse passera dans notre village le **mardi 13 décembre 2022.**

Merci de ne pas garer vos voitures sur la chaussée.

## Déchetterie provisoire de Dietwiller



**Samedi : 9h - 11h45 et 14h - 17h**

ZA Dietwiller-Schlierbach, rue de la Hardt, Dietwiller.



## Don du sang

Prochaine collecte :  
le **mercredi 11 janvier 2023**  
Salle des fêtes de Landser

## Contacter le Sivom



Pour toute demande ayant trait à l'**assainissement des eaux usées** (informations, contrôle, urgence, demande de raccordement, prise de rendez-vous etc.) le Sivom de la région mulhousienne met à votre disposition, **à compter du 30 décembre 2022 :**

- un numéro de Tél. unique : **03 10 00 40 75**  
(tarif d'une communication locale)
- une adresse mail unique : [assainissement@sivom-mulhouse.fr](mailto:assainissement@sivom-mulhouse.fr)



## Enlèvement des encombrants

La collecte d'encombrants en porte-à-porte, pour les personnes âgées ou handicapées ne pouvant se déplacer, a lieu **le mercredi, tous les 2 mois.**

La prochaine collecte aura lieu **le mercredi 1<sup>er</sup> février 2023.** Elle est limitée à 1m<sup>3</sup> par foyer. Attention, les appareils électriques ainsi que les pneus ne sont pas collectés. Merci de sortir les objets la veille et de bien vouloir appeler en mairie pour vous faire connaître, au plus tard, le lundi 30 janvier 2023 à 17h.  
Tél. : **03 89 26 88 88.**

## La région recherche des Assistantes Maternelles



Vous souhaitez avoir une activité professionnelle à votre domicile. Le domaine de la petite enfance vous intéresse et vous possédez des qualités d'accueil et d'écoute. Le métier d'assistante maternelle peut vous correspondre.

Plus d'informations sur le métier et sur la procédure d'agrément :  
**Relais Petite Enfance L'Églantine**  
**20 rue du Beau Site à Riedisheim**  
**Tél : 03 89 65 35 61**  
**Email : [mf@rpe-eglantine.com](mailto:mf@rpe-eglantine.com)**

## Collecte ordures ménagères et recyclables



Rappel : Les jours et/ou horaires de collecte ont changé depuis début juillet.

- Collecte des ordures ménagères (bac brun) : **vendredi après-midi**
- Collecte du recyclable (bac jaune) : **jeudi matin - semaine impaire**

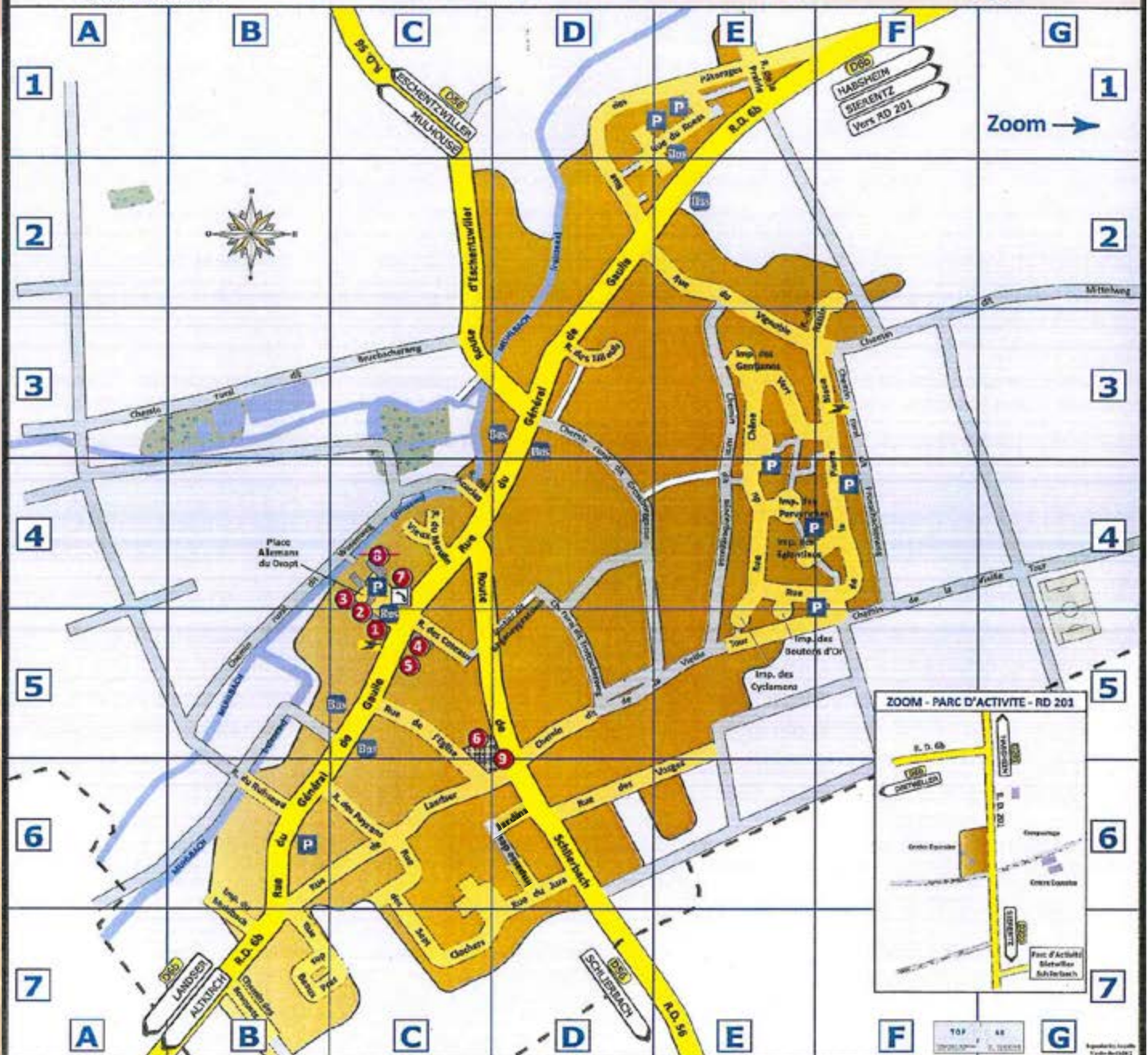
## VOTRE RUBRIQUE

Service demandé / proposé	Date ou période	Contact
Cherche famille(s) pour 2 chats	adoptables de suite	Tél. : 07 81 32 89 50

# INFORMATIONS PRATIQUES



## DIETWILLER



NOMENCLATURE DES RUES			
A	Acacias (rue des)	C4	
	Allemands du Dropt (place)	C4-C5	
B	Beaux Prés (rue des)	B7-C7	
	Bois Doré (rue du)	Zoom	
	Bosquets (chemin des)	B7	
	Boutons d'Or (impasse des)	E4-E5	
C	Chêne Vert (rue du)	E3-E4-E5	
	Coteaux (rue des)	C5	
	Cyclamens (impasse des)	E4-E5	
E	Eglantines (impasse des)	E4-F4	
	Eglise (rue de l')	C5-C6	
	Eschentzwiller (route d')	C2-C3-D3	
G	Général de Gaulle (rue du)	B7-B6-E1-E2	
	Gentianes (impasse des)	E3	
J	Jardins (impasse des)	D6	
	Jura (rue du)	D6-D7	
L	Landser (rue de)	B6-C6-D6	
M	Mittelweg (chemin du)	F3-G2	
	Muhlbach (impasse du)	B6-B7	
N	Niederberg (chemin du)	E3-E4-E5	
P	Pâturages (rue des)	D2-D1-E1	
	Paysans (rue des)	B6-C6	
	Pervenches (impasse des)	E4	
	Pierre Bleue (rue de la)	E4-F4-F3	
	Prairie (rue de la)	E1	
R	Raisin (rue du)	E3-F2-F3	
	Roess (rue du)	D1-E1-E2	
	Ruisseau (rue du)	B6	
S	Schlierbach (route de)	C4-D5-D6	
	Sept Clochers (rue des)	C6-C7	
T	Tilleuls (rue des)	D3	
V	Vieille Tour (ch. de la)	D5-E5-F5	
	Vieux Moulin (rue du)	C4	
	Vignoble (rue du)	E2-E3-F3	
	Vosges (rue des)	D6-E6-E5	

NOMENCLATURE DES BÂTIMENTS ET LIEUX REMARQUABLES	
1	Mairie
2	Église Sainte-Anne
3	Église Saint-Alexis
4	Presbytère
5	Église Communale
6	Dépôt Communal et d'incendie
7	Salle des Fêtes
8	Vieille Tour du XIIIe Siècle

LEGENDE	
	Aire de Stationnement
	Arrêt de Bus
	Belle aux lettres
	Cabine Téléphonique